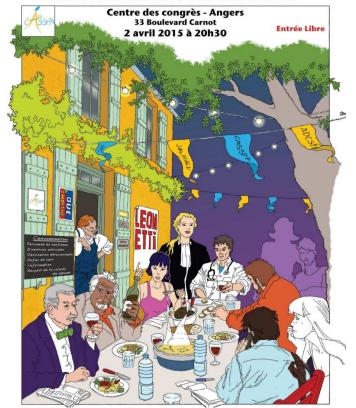
Conférence-débat sur les droits des malades et la fin de vie La loi Leonetti et ses évolutions



Manifestation organisée avec le soutien de la Région des Pays de la Loire



Site internet CASSPA 49: www.casspa49.fr

CA 55PA

La loi relative aux « droits des malades et à la fin de vie », dite loi Leonetti, constitue une avancée majeure dans la prise en charge des patients, qu'ils soient ou non en fin de vie.

Elle a interdit l'obstination déraisonnable, encadré les décisions de limitation et d'arrêt de traitement, créé les directives anticipées, renforcé le rôle de la personne de confiance et les soins palliatifs.

Pourtant, le sujet de la fin de vie reste d'actualité.

Quels sont vos droits en fin de vie ?
Comment la loi est-elle comprise et appliquée par les soignants ?
Quelle est l'offre de soins en Maine et Loire ?
En quoi une nouvelle loi sur la fin de vie est susceptible d'apporter des réponses complémentaires ?...

Autant de questionnements à aborder ensemble.

Intervenants:

Dr. M-T. Leblanc-Briot - Gériatre - membre de l'équipe mobile de soins palliatifs du centre hospitalier du Haut-Anjou de Château Gontier

Maître V. Rachet- Dafeuille - Avocate au barreau de Nantes

M. Y. Grellard - Représentant des usagers - association UFC Que Choisir de Maine et Loire

Mme E. Rouchon - Agrégée de philosophie et psychanalyste Animateur/modérateur : **M. F. Gasdon** - Journaliste

(Patient, entourage, professionnel de santé, citoyen, bénévole d'accompagnement, nous sommes tous concernés)

Contact: christelle.foin@casspa49.fr